

# QUOI DE NEUF ?

A Aulnay sur Mauldre

décembre 2019

Pourquoi un nouveau bulletin d'information « Quoi De Neuf » à Aulnay ?

Pour permettre à tout Aulnaysien de publier des informations factuelles à partager, d'actualités ou historiques et des articles objectifs, libres mais toujours respectueux de tous :

- Relatant des actions réalisées par des bénévoles dans le cadre ou en dehors des associations.
- Donnant des informations sur des événements récents intervenus sur le village ou dans les communes voisines
- Invitant à la sérénité et au partage dans le respect de la différence de chacun.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce premier bulletin.

**Céline, Laurent,..  
et plein d'autres**

\*\*\*\*\*

**Une idée d'article ?**

**Envoyez-le-nous à l'adresse :**

**quoideneuf@mailo.com**

## Un repas végétarien

*sinon rien.*

L'une des premières mesures de la loi Egalim pour les collectivités locales et pour une durée de 2 ans : servir dans les restaurants scolaires au moins un repas végétarien par semaine, sans viande, poisson, crustacés ou fruits de mer. Cette mesure est entrée en vigueur au 01/11/2019.

**Claire et Céline**

## Qu'est ce que c'est ?

A l'école ou autour de l'école, beaucoup de gens bougent. Une des questions qui revient souvent : qui fait quoi et pourquoi ? Nous sommes plusieurs à avoir voulu faire une synthèse pour essayer de mieux comprendre.

	CAISSE DES ECOLES	REPRESENTANTS DE PARENTS	ASSOCIATION DE PARENTS	ASSOCIATION ECOLE (Type USEP)
<b>Qui la compose ou adhère ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le maire et des conseillers municipaux</li><li>• Les élus des sociétaires</li><li>• La directrice de l'école</li><li>• Le représentant de l'Etat</li></ul>	Des parents d'élèves élus par d'autres parents au sein de l'école	Des parents qui adhèrent à l'association	Les maitresses via l'école
<b>Actions</b>	A caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Siègent au conseil d'école.</li><li>• Facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Siège au conseil d'école</li><li>• Défend des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves</li></ul>	Manifestations en phase avec les projets d'école
<b>A quoi ça sert ?</b>	Rétablit les égalités à l'école	Jouent un rôle de relais et de médiateur entre les familles, les professeurs et la direction de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informe les parents</li><li>• Réunions et services en faveur des parents ou des élèves</li><li>• Peut proposer une Assurance scolaire</li></ul>	Les associations proposent des activités éducatives complémentaires aux enseignements dans le respect des projets d'école et d'établissement

Nous espérons que vous y voyez maintenant plus clair.

**Claire et Céline**

## **Bourse aux jouets - La 21<sup>ème</sup> ...**

Celle-ci a été un bon cru, malgré le fait qu'elle ait été reportée durant les vacances de la Toussaint. Beaucoup, beaucoup de visiteurs et d'acheteurs sont venus dénicher la bonne affaire à petit prix. Les quelques 4500 jouets, jeux, livres et autres, avaient été déposés une semaine auparavant, par des personnes désireuses de vendre par l'intermédiaire de l'association AINSI FONT. L'idée de pouvoir servir d'intermédiaire à des particuliers désirant vendre des jouets, est née il y a 21 ans.

Le principe est toujours de proposer des jouets en très bon état, à petits prix, aidant ainsi les moins favorisés à remplir la hotte du Père Noël ou tout simplement à faire plaisir à leurs enfants. Du côté des vendeurs, la possibilité de se faire une cagnotte, à moindre effort.

La recette aide l'association à réaliser ses projets avec les petits tout au long de l'année comme la venue du Père Noël, le spectacle de juin, et les sorties.

Cette manifestation représente un véritable travail de fourmis pour les membres aidés de nombreux bénévoles. La réussite est toujours une belle récompense..

**Myriam**

## INONDATIONS : OU EN EST-ON 3 ANS APRES ?

Voilà maintenant plus de 3 ans, le 1er juin 2016, notre village a été victime d'inondations très importantes.

Le 4 mars 2019, l'APMSVM, dont le président est M. Michel Contet, avait envoyé une lettre ouverte aux communes de la vallée de la Mauldre afin de demander un point sur les actions menées depuis lors.

Cette information a eu lieu le 7 octobre 2019, à Maule, à l'initiative de l'association RIVERMAULDRE, en présence de M. Laurent Richard, maire de Maule, Président de Gally-Mauldre et conseiller départemental.

Elle portait sur l'un des points les plus importants du plan d'action :

### la gestion globale du bassin versant de la Mauldre.

#### En voici un compte rendu :

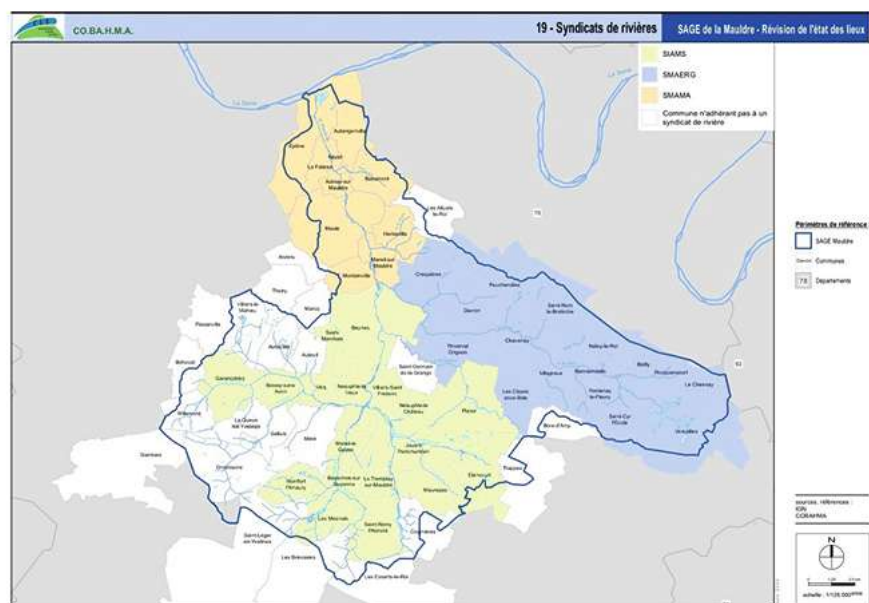
La loi relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), a été adoptée par l'Assemblée nationale le 21 décembre 2017 et publiée au journal officiel le 31 décembre 2017.

C'est un EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui a été choisi comme structure pour regrouper les 4 syndicats existants et couvrir une zone qui ne l'était pas auparavant (en blanc ci-dessous).

Ce syndicat ne concerne pas que GPS&O, mais également d'autres EPCI comme Cœur d'Yvelines, Gally-Mauldre et Versailles Grand Parc (VGP)

De nombreuses difficultés ont été rencontrées depuis le 23 mai 2016, date de la fusion de 2 de ces syndicats ; elles tiennent essentiellement à des intérêts économiques divergents :

- Les communes en amont de VGP (Versailles Grand Parc), qui ne sont pas touchées par les inondations, devraient mener des actions préventives coûteuses pour épargner les communes en aval.
- La représentation des EPCI : par exemple, Cœur d'Yvelines répuge à siéger dans une structure où Versailles Grand Parc serait majoritaire.



Néanmoins, tout cela devrait maintenant converger rapidement puisque la loi a fixé au **1er janvier 2020** la date limite pour le transfert de responsabilité à l'échelle du bassin. Le Préfet Jean-Luc Combe a été investi d'une mission spéciale dans ce domaine.

**l'État tranchera alors si aucun accord conforme à la loi n'est conclu d'ici là.**

#### AU-DELA :

- Lorsque l'EPAGE sera mis en place, il disposera immédiatement des fonds déjà collectés par les EPCI au titre de GEMAPI (dite « Taxe GEMAPI »)
- Les actions à mener seront hiérarchisées et un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) sera rédigé. Il nous a été dit que certaines actions, comme la mise en place d'une chaîne d'alerte complète pouvait se faire en quelques mois.
- Les citoyens riverains de la Mauldre ont été appelés à demander aux différentes listes qui se présenteront aux municipales de 2020 de communiquer leurs projets concernant la maîtrise du risque d'inondation.

Alain

Une idée d'article ? Envoyez-le-nous à l'adresse : [quoideneuf@mailo.com](mailto:quoideneuf@mailo.com)

## Mon premier Halloween à Aulnay !

Présents sur Aulnay depuis peu, nous avons découvert la soirée d'Halloween organisée par une association du village.

Malgré une météo pluvieuse, nous sommes rendus comme beaucoup de monde sur la place de la mairie pour former des cortèges et défilé dans les rues avec nos enfants pour quémander des friandises en échange de la sérénité.

Ensuite nous avons convergé vers la salle des fêtes, et là waouhh.....

La décoration était impressionnante, une scène de crime, par-ci, un cimetière par-là, des acteurs dans leur rôle, des animations pour petits et plus grands.

Après une part de pizza et une crêpe au chocolat, les enfants sont repartis certes excités mais pleins de souvenirs dans la tête.

Aussi, nous voulions vous faire part de notre enthousiasme à participer à cette manifestation dans un petit village et féliciter l'équipe d'animation.



Franck et Alban

## Orchidées

Notre joli village m'a réservé de belles surprises cette année. Dans mon jardin ont poussé des orchidées sauvages. Certes, nous laissons l'herbe croître partout, en toute liberté, les fleurs et les graminées prospèrent et se reproduisent sans contrainte. Chaque parcelle d'herbe est réservée à l'usage exclusif des juments, faisant disparaître tout rêve de gazon anglais bien entretenu.



Mais cette prairie folle réserve de belles surprises, de superbes orchidées sauvages que ne broutent pas nos juments.

L'orchis pyramidal, rose vif, formé de petites fleurs rangées en pyramide autour de la tige. L'orchis bouc, qui paraît-il sent très mauvais, mais que je trouve très gracieux. Et d'autres encore inconnues pour moi. Puis le long des chemins d'Aulnay, ceux dont les talus ne sont heureusement pas souvent fauchés, j'ai trouvé les mêmes fleurs.

Ce sont des espèces protégées, ne les cueillez pas. Et même, lorsqu'on en découvre, on peut alerter la très sérieuse Société Française d'Orchidophilie, qui répertorie les sites où poussent les orchidées sauvages. Cette association, aidée des habitants des communes, a cartographié tous les sites de la Vallée de la Vaucoeurs. Et elle recommande aux communes de pratiquer le fauchage différencié des talus, laissant intacte la partie supérieure des talus pour en préserver la flore et la microfaune.

Depuis, les orchidées se sont multipliées, et de nouvelles variétés apparaissent sur les talus des routes, pour le bonheur des promeneurs. Une belle raison d'attendre le printemps avec impatience !

Valérie

Quoi de neuf vous souhaite un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rendez-vous en janvier dans un prochain bulletin...

## BÛCHE « DELICES DE REIMS »

6 à 8 personnes

**Ingrédients :**

Pâte rose	Pâte au chocolat
24 biscuits de Reims roses 60g sucre semoule 2 CS de kirsch ½ verre d'eau 2 jaunes d'œufs 90g beurre	125g Chocolat pâtisseries (bonne qualité) 50g sucre glace 2 jaunes d'œufs 100g beurre 2 blancs d'œufs



**Préparation :** Cette bûche se compose de 2 préparations différentes

### - La pâte rose

Ecraser les biscuits roses au rouleau à pâtisserie  
Ajouter le sucre et lier la pâte avec 2 jaunes d'œufs, le kirsch et l'eau. Elle doit être souple pour être travaillée à la cuiller en bois.

Incorporer le beurre manié (en pommade) et bien mélanger pour que la préparation soit très homogène. Tenir au frais.

### - la pâte au chocolat

Faire fondre le chocolat cassé en petits morceaux au bain-marie. Quand il est mou, retirer du feu. Ajouter 2 jaunes d'œufs et le sucre glace. Laisser refroidir. Incorporer alors le beurre ramolli en pommade, mais non fondu. Travailler vigoureusement la pâte pour la rendre plus légère. Terminer en incorporant délicatement les 2 blancs battus en neige.

Mettre cette préparation dans un endroit très froid pour la raffermir

### - Montage de la bûche

Sur une feuille d'aluminium (50 cm de côté), étaler au milieu la pâte rose, sur 1 cm d'épaisseur environ en formant un carré ayant approximativement 22 cm de côté. Lisser à la spatule.

Disposer la pâte au chocolat au centre en lui donnant une forme cylindrique.

A l'aide de la feuille d'aluminium, enfermer complètement le chocolat dans la pâte rose. Envelopper soigneusement et mettre au froid.

Quand la bûche est bien dure, retirer la feuille d'aluminium et faire glisser le gâteau sur le plat de service.

Couper nettement les extrémités en biseau.

Pour décorer, avec ces chutes simuler les « nœuds » du bois et dessiner les stries avec une fourchette.

Servir très froid ce dessert de Noël fin et agréable.

Mamm-jog

## Souvenirs... souvenirs...

En septembre dernier nous avons rencontré Danielle et Jean De Keyzer, chez eux en Touraine.

*« Bonjour*

*Merci pour la photo c'est très sympa.*

*Bien entendu vous pouvez la joindre dans votre petit journal.*

*Nous sommes arrivés à l'école d'Aulnay en septembre 1960 et*

*nous y sommes restés jusqu'en juin 1989, année de notre retraite.*

*Et ce long temps nous a permis de nous investir sur des actions de longues durées : les kermesses, la piscine (1972) les classes de mer (1978), puis le CESAM et les rando vélos (sur des idées de K Pérès).*

*Et surtout le film réalisé sur une année scolaire par l'EN de Versailles dans le CP de ma femme, pour « expliquer sa méthode d'apprentissage lecture/écriture en 1987.*

*Maintenant, partir 3 semaines à 400 km de chez soi avec 25 enfants de 6 ans (\*) mais l'administration et les parents criaient au fou !! »*

*Jean De Keyzer*

(\*) en 1982, la première classe de CP est partie à Villars de Lans avec Danielle De Keyzer.

A notre arrivée à Aulnay (déc. 1976), Danielle, directrice de l'école, enseignait au CP, Jean, conseiller municipal, enseignait au CM2. Fêré de photographie, il tenait aussi la rubrique histoire d'Aulnay dans la « *Feuille d'Aulne* ».

Comme tous, ils ont eu leurs soucis, mais ils sont toujours actifs. Danielle De Keyzer est institutrice honoraire de l'Éducation Nationale. Voir biographie et bibliographie : <https://www.editions-retz.com>

Ils sont toujours très heureux de recevoir des nouvelles d'Aulnay et de leurs anciens élèves.

**Joëlle**



## Le chemin de fer de Plaisir-Grignon à Epône

La ligne de chemin de fer Paris-Rouen par St-Lazare est inaugurée en 1843 tandis que Paris-Granville par Montparnasse est achevée en 1870 mais des bourgs tels Aulnay-sur-Mauldre, Maule ou Mareil, où se trouvent de petites industries sont laissés à l'écart. La vallée doit impérativement écouler ses produits de l'industrie et des cultures maraîchères.

Dès le 12 février 1870, Maître Célestin MATHÉ, notaire à Maule, présente un rapport à la Commission générale du chemin de fer d'Epône à Grignon par Maule.

Sans lendemain.

Le 12 mars 1882, le conseil municipal de Maule délibère sur la possibilité de subventions pour le chemin de fer.

Enfin, la concession d'une nouvelle ligne reliant Plaisir-Grignon à Epône est attribuée à la « Compagnie des chemins de fer de l'Ouest » par une loi le 15 mars 1886. Elle est déclarée d'utilité publique par une loi le 14 juin 1897.

En 1899, l'instituteur Lucien Larcher, écrit dans sa monographie : « cette ligne tant désirée nous fera communiquer directement avec Versailles et Paris. Elle supprimera le service actuel, si défectueux, de la voiture publique de Maule à Epône. » et il termine en ajoutant « le passage du chemin de fer apportera ou plutôt augmentera le bien-être chez les Aulnaysiens ».

L'inauguration de la « ligne de la vallée de la Mauldre » a lieu le 30 août 1900.

Cette nouvelle ligne, d'une longueur de 18 km, est à double voie. Indépendamment des deux gares extrêmes, elle comprend trois stations, à Beynes, Maule et Nézel-Aulnay, et une halte avec port sec à Mareil-sur-Mauldre.

Lors de la réunion du Conseil Municipal au 30 mai 1909, la commune d'Aulnay demande la création d'un arrêt pour les trains de voyageurs au passage à niveau mais sans résultat.

**Jean-Yves**



## A la vitesse de la lumière !

En 2018, nous avons eu la montée en débit qui a permis d'améliorer significativement la rapidité d'Internet. L'étape suivante est l'installation de la fibre. Actuellement, TDF, l'installateur du réseau, équipe les communes dont le débit Internet est le plus lent. Ces travaux devraient se terminer en 2020, puis en 2021 ce sera le tour des communes qui ont été dotées de la montée en débit ; l'installation étant toujours faite par TDF. Une fois le réseau installé, il sera loué par les opérateurs classiques (Orange, SFR, Bouygues...) qui pourront faire des offres aux utilisateurs finaux.

**Martine**